

# Saint Sulpice la Pointe



## Lettre communale

de la ville de  
Saint Sulpice  
la Pointe

Numéro 39  
mai/juin 2002



## de la Pointe au Castela

C'EST  
AU PIED  
DU  
BUDGET  
QUE  
L'ON VOIT  
L'AVENIR !

*Seulement  
+ 3,8 %  
sur votre  
imposition  
locale totale*

### UN BUDGET 2002 RAISONNÉ et PRÉVOYANT

Un Budget 2002 raisonné mais toujours sous le signe de l'**ACTION**. Maintenir le CAP d'un bon niveau d'équipement tout en garantissant un incontestable **ÉQUILIBRE DE GESTION** malgré des **COÛTS DE FONCTIONNEMENT** qui ne cessent de grimper, reste l'objectif prioritaire de l'**ÉQUIPE MUNICIPALE** pour l'année 2002.

Notre gestion locale évolue en fonction de notre croissance pour s'adapter aux multiples nouveaux besoins.

Nos études et recherches concernant l'évolution future de notre **gestion financière**, nous permettent de dégager des éléments de prévision quant aux **RECETTES** et **DÉPENSES** liées à l'établissement des budgets à venir.

Après 12 années consécutives sans aucune hausse de nos **TAUX** d'impôts municipaux (depuis le **BUDGET 1990**) il nous faut gravir une "**marche forcée**", franchir d'un "**pas mesuré**" le difficile obstacle de l'augmentation, même très légère, de la **PART COMMUNALE** de nos impôts locaux pour pouvoir continuer d'investir pour notre avenir : **CONCEVOIR**, **ORGANISER** et **RÉALISER**...

Il n'est évidemment pas question, en effet, de **lever un petit "Tribut" supplémentaire** sur le dos des Saint-Sulpiciens sans rendre davantage de services publics attendus et apporter des solutions ou équipements nécessaires aux besoins de nos concitoyens.

### UN BUDGET 2002 ORIENTÉ VERS L'AVENIR.

Ce que l'**AVENIR** nous réserve, ce que **SAINT-SULPICE** nous promet, notre **GESTION LOCALE** doit nous l'apporter, doit le favoriser et le concrétiser en réalité locale.

Une **GESTION SAINTE** au service d'un **PROJET** : construire sans attendre le **FUTUR SAINT-SULPICHIEN**.

Dans ce budget, encore et toujours, Saint-Sulpice se donne les moyens de contribuer à l'**ESSOR** et à l'**ADAPTATION** de notre économie communale : **nous investissons pour notre AVENIR**.

Le paramètre **ENDETTEMENT** de notre collectivité est bien en dessous des **RATIOS** moyens et notre **CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT** est une ressource interne essentielle permettant d'envisager la réalisation de nouveaux investissements.

L'**Équipe Municipale**, avec compétence et dynamisme, maintient son CAP au service d'un **grand PROJET** : assurer l'avenir de tous les Saint-Sulpiciens.

Nous confirmerons ainsi l'image forte d'un territoire attrayant, situé sur un grand carrefour, afin de garder une identité rurale séduisante proposant une **QUALITÉ DE VIE** agréable et un **CADRE DE VIE** des plus attractifs : mais avant tout, **FAISONS VIVRE NOTRE PRÉSENT**.

*Bernard SOULET  
Le Maire*

# Fiscalité

Avec les investissements prévus indispensables à la construction de notre avenir, la montée en puissance des charges de notre masse salariale (mise en place des 35H, pérennisation des contrats aidés), nous entrons dans une période beaucoup plus difficile qui nous conduit à franchir le pénible obstacle d'une augmentation légère de la part communale de vos impôts locaux.

Après 12 années de stabilité fiscale, le Conseil Municipal vient de voter le 27 mars 2002 une hausse uniforme des taux d'imposition communaux. (voir tableau)

Cette hausse communale est évaluée à 7,7% soit environ 3,8% d'augmentation du montant total de votre "note locale" (+3,8% est l'impact réel de la décision municipale sur le montant tout confondu de nos impôts locaux).

Une hausse mécanique des taux communaux de 2 à 3 % tous les ans depuis 1990, c'est 24 à 36 % d'augmentation évités !

Nous restons, malgré cette hausse au bas de la fourchette fiscale par rapport aux communes voisines ou comparables tout en ayant des équipements et services publics plus importants.

## Qu'est-ce qu'une bonne gestion ?

A cette question il n'existe pas de réponse toute faite. La bonne gestion ne peut s'apprécier qu'au regard des objectifs que les électeurs nous ont fixés, des moyens que notre équipe municipale a mis en place pour y parvenir et des résultats obtenus.

Dans l'absolu, il n'y a donc pas de "bonne" ou "mauvaise" gestion. La vraie question reste de savoir si les objectifs fixés (cela depuis 1989) ont été atteints avec la plus grande économie de moyens ?

La réponse à cette question ne peut se limiter à une bataille de chiffres, auxquels il est si facile de faire dire ce que l'on veut. Ce serait occulter l'essentiel : la satisfaction du citoyen - notre seule préoccupation.

## + 3,8 % seulement sur votre imposition locale totale

### Comparaison des taux

Commune	Taxe % habitation	foncier bâti	non bâti	professionnelle
Graulhet	12,49	32,48	133,88	20,11
Gaillac	10,96	23,95	98,22	19,31
Mazamet	11,98	25,42	75,96	n.c. TPU*
Carmaux	10,18	22,23	72,39	17,02
Lavaur	9,84	24,24	106,05	18,45
Labruguière	9,46	20,79	73,24	n.c. TPU*
Rabastens	10	20,22	64,74	11,35 TPU*
Lisle sur Tarn	11,10	22,35	80	13,40
Couffouleux	10,17	22,71	65,13	10,38 TPU*
<b>Saint-Sulpice</b>	<b>9,26</b>	<b>19,12</b>	<b>75,38</b>	<b>13,98</b>

n.c. : non communiqué

source : Taux obtenus auprès des Municipalités concernées

#### \*Taxe Professionnelle Unique (TPU)

L'unification progressive du taux de Taxe Professionnelle (TP) pour toutes les communes appartenant à la Communauté de communes Tarn-Agoût est à l'étude.

La TPU permettra de rendre plus cohérent le développement économique, l'aménagement du territoire ; et de renforcer l'équité fiscale et la solidarité territoriale. L'intercommunalité percevra alors l'intégralité de la TP.

### Saint-Sulpice bien placé sur la pression fiscale

Potentiel fiscal* par habitant de la commune	482,581014 €uros
Potentiel fiscal par habitant de la strate**	578,811544 €uros
Effort fiscal*** de la commune	1,081558 Coef.
Effort fiscal de la strate	1,137796 Coef.
Potentiel fiscal taxe professionnelle par habitant de la commune	238,615862 €uros
Potentiel fiscal taxe professionnelle par habitant de la strate	304,349473 €uros

source : Préfecture du Tarn 2002 : FNP (Fond national de Péréquation) notification des attributions 2002.

\*Indicateur de richesse fiscale, égal à la somme que produiraient les 4 taxes directes de la commune si les taux d'imposition que nous appliquons à ces 4 taxes étaient égaux aux taux moyens nationaux.

\*\* Communes de 5 à 10 000 habitants.

\*\*\*Indicateur de pression fiscale sur les ménages, égal au rapport entre le produit des taxes : foncières, d'habitation, d'enlèvement des ordures ménagères, et le potentiel fiscal calculé hors taxe Professionnelle.

# Fiscalité

Pour mieux comprendre les conséquences de cette augmentation sur vos feuilles d'impôts locaux, nous avons choisi de vous présenter une simulation sur la taxe d'habitation 2002 d'un couple avec deux enfants et dont l'habitation serait affectée d'une valeur locative brute quasi égale à la valeur locative moyenne communale.



Incidence du relèvement du taux communal sur la taxe d'habitation 2002

## Rappel

- > Qu'est-ce que les impôts locaux ? Les impôts locaux sont composés de 4 taxes : la taxe d'habitation, la taxe sur le foncier bâti, la taxe sur le foncier non bâti, et la taxe professionnelle. L'Etat, pour palier aux insuffisances des ressources des collectivités locales, complète leurs recettes fiscales afin qu'elles remplissent les missions de service public qui leur ont été confiées par les lois de décentralisation. Les feuilles d'impôts locaux détaillent la contribution que chacun doit payer aux collectivités locales (communes, départements, régions, communautés de communes...).
- > L'Etat décide de votre base d'imposition : Les services fiscaux calculent les bases d'imposition (valeur locative brute) à partir de différents critères : surface du logement, éléments de confort, qualité de l'immeuble, situation... La base nette d'imposition correspond à la valeur locative brute moins les abattements (charges de famille, revenus..)
- > Les Collectivités locales décident des taux d'imposition. Les taux sont votés tous les ans par les collectivités locales. Le taux est appliqué à la base nette d'imposition pour obtenir le montant de l'impôt revenant à chaque collectivité. Cette simulation ne concerne que la part perçue par la commune, ne sont pas prise en compte les hausses des taux votées par le Département et la Communauté de Communes ou la Région.

	en 2001	en 2002
Valeur locative brute <sup>1</sup>	2370 €	2394 €
Valeur locative moyenne <sup>2</sup>	2370 €	2394 €
Abattements <sup>3</sup>		
• général à la base	%	%
• personne(s) à charge		
- par personne rang 1 ou 2	10 %	10 %
pour 2 personne(s)	474	479
- par personne rang 3 ou +	15 %	15 %
pour     personne(s)		
• spécial à la base	%	%
Base nette d'imposition <sup>4</sup>	1896 €	1915 €
Taux d'imposition	8,6 %	9,26 %
Cotisations <sup>5</sup>	163 €	177 €
		%
Variation 2001/2002 <sup>6</sup>		
- en valeur		+ 14 €

Soit 91,83 Francs d'augmentation seulement (avec le 1% de l'État inclus dans cette hausse).

- > Chaque année, même sans aucune augmentation du taux de nos taxes locales communales, la pression fiscale des collectivités locales prend automatiquement + ou - 1 % de hausse logique correspondant à l'actualisation régulière de la valeur locative de vos biens fixée par l'état.

- > Euro : les cotisations sont établies pour la première année en Euro, mais il est toujours possible de comparer les taux d'imposition.

# BUDGET 2002

## Un budget 2002 fort et réaliste pour construire ensemble le Saint-Sulpice de demain.

Le 24 mars, le conseil municipal a adopté le budget 2002 qui s'équilibre à hauteur de 8,8 M.€ pour la section d'investissement et 5,1 M.€ pour la section de fonctionnement.

### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

#### Présentation des principaux investissements programmés pour 2002

#### LES BÂTIMENTS COMMUNAUX

##### Cinéma.

Le Sejefy's est incorporé depuis 1990 au patrimoine de la commune et a déjà fait l'objet de nombreuses interventions : en 2001 la climatisation et l'aménagement intérieur.

La Municipalité poursuit en 2002 ces efforts pour offrir aux spectateurs saint-sulpiciens une salle à la hauteur, avec la mise aux normes électriques et une isolation phonique efficace, le coût des travaux est estimé à 17 750 € (une amélioration de la lecture du SON est aussi nécessaire : dernières innovations techniques).

##### Poursuite des travaux de rénovation de notre patrimoine local.

- L'opération de restauration et de consolidation des ruines du château du Castela pour un coût de 54 120 € sous le contrôle des Monuments Historiques et des Bâtiments de France débutera fin 2002. Cette action de mise en valeur et de protection de notre histoire locale se poursuivra en 2003 avec l'éclairage du site.
- La mise en place d'une couverture en zinc sur les parties inclinées de la sacristie de l'Église, et le rescelllement des chapiteaux et clochetons permettra de préserver les lieux (coût 9 150 €).

##### Cimetière.

L'accessibilité des allées du cimetière va être améliorée courant octobre 2002 par la réalisation d'un revêtement stabilisé permettant également de faciliter l'entretien des lieux (Coût des travaux 38 875 €).

#### ÉQUIPEMENT SCOLAIRE

##### Deux nouvelles classes

En raison de l'augmentation des effectifs et dans l'attente de la construction du prochain groupe scolaire la municipalité soucieuse d'accueillir dans les meilleures conditions possibles tous les enfants de la commune aménage, pour la rentrée 2002 deux nouvelles classes.

La première à l'école élémentaire Marcel Pagnol sera située dans un ancien logement de fonction (coût des travaux 16 800 €). Une partie des travaux est réalisée en régie par les services techniques municipaux.

La seconde à l'école maternelle Louisa Paulin consiste en l'achat d'un Algecco et de mobilier (Coût de l'opération 16 800 €).

##### Restauration scolaire

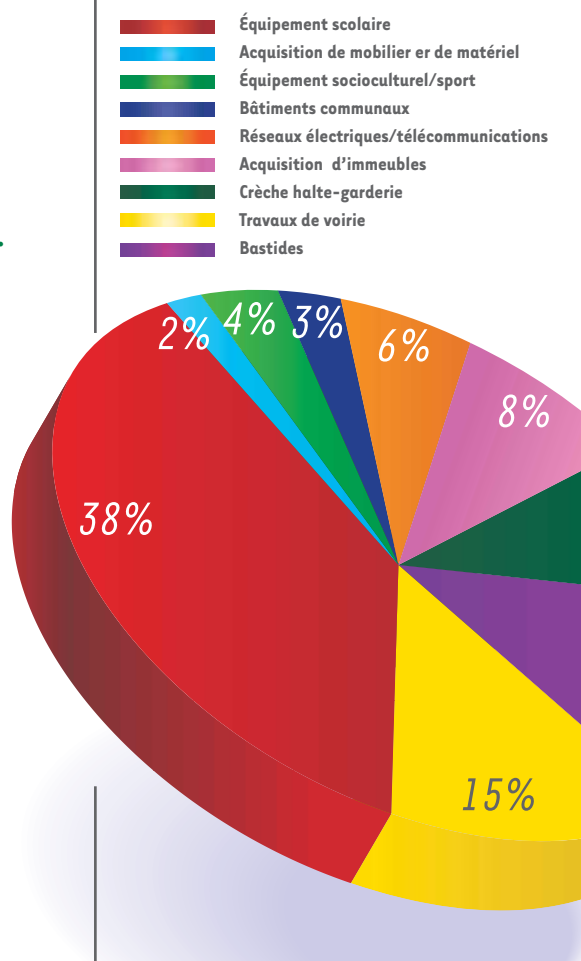
Nous poursuivons notre effort d'équipement avec l'achat d'un four, d'une marmite, et de mobilier pour l'extension de la cantine. (Coût de l'opération 22 100 €).

##### Groupe scolaire

Inscription de 2 750 000 € au budget 2002 (première estimation).

Il est nécessaire d'inscrire la totalité de la dépense d'investissement représenté par le nouveau groupe scolaire alors que rien ne sera réalisé sur l'exercice 2002 pour nous permettre d'avancer les études et monter nos dossiers de subventions.

#### Ventilation des opérations d'investissement du budget primitif 2002.



## ÉQUIPEMENT SOCIOCULTUREL / SPORT

Notre commune gère et entretient un parc d'équipements sportifs et culturels très important, anciens pour certains... Aussi doit-elle chaque année faire face à d'importantes interventions en faveur du maintien et de la mise à niveau des installations (sécurité notamment).

### Salle Lobit/Local Espace Jeunesse

Vont bénéficier de travaux de mises aux normes électriques.

### Piscine municipale

Poursuite des travaux de réfection avec la mise aux normes sanitaires du système de filtration. Les travaux sont déjà terminés (coût de l'opération 61 000 €).

### Maison des Associations

Poursuite des travaux à l'ancienne Mairie avec la réhabilitation de la toiture, des menuiseries extérieures puis des façades (coût des travaux 113 580 €).

## MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE

### Système d'Information Géographique

Dans le cadre de la modernisation des services et pour mieux satisfaire les administrés, nous allons nous doter d'un système d'information géographique (SIG).

Le SIG correspond à la numérisation du plan cadastral. Il permettra la constitution d'une base de données géo-référencées de tout le foncier de la commune.

Outil moderne de gestion et d'aide à la décision, il permettra aux différents intervenants publics et privés de localiser avec précision les infrastructures et les réseaux (eau, télécom, EDF, GDF...).

Cet outil facilitera l'échange, la réactualisation de données concernant l'urbanisme.

Il permettra également d'augmenter la lisibilité, la précision ainsi qu'un gain de temps non négligeable.

Il entraînera à terme la disparition des traditionnelles microfiches pour la consultation sur un poste informatique, (coût de l'opération 29 980 €).

### Complexe sportif de Molétrincade

Afin de garantir la tranquillité des riverains et de clore efficacement les terrains d'entraînement annexes, l'implantation de filets pare-ballons et la pose d'une clôture sera réalisée en 2002 (coût des travaux 41 200 €).

L'éclairage de 2 terrains annexes de rugby et de football permettra une meilleure utilisation des surfaces. Désormais 5 terrains seront éclairés (coût des travaux 26 220 €).

## RÉSEAUX ÉLECTRIQUES / TÉLÉCOMMUNICATION

L'essentiel des opérations consiste dans l'extension, la modernisation, la création d'éclairage public et la dissimulation des réseaux EDF / France Télécom, et d'éclairage public.

99 000 € de travaux de modernisation seront réalisés uniquement à l'intérieur de la Bastide.

## TRAVAUX DE VOIRIE

### L'entretien de notre voirie communale reste une priorité forte qu'il faut réaffirmer

même si les résultats escomptés ne sont pas toujours visibles et donc à la hauteur de vos espérances.

La restauration des voies et l'aménagement de trottoirs se poursuit en 2002 : plus de 365 880 € seront investis pour la remise en état de notre voirie (très malmenée par les nombreux travaux de constructions sur la commune). En prévision l'avenue Pasteur, les chemins des Tendres, de la Rouberte et de Pellegrini, la route d'Azas...

Certes un travail de fond s'avère indispensable sur certaines portions très dégradées, mais celui-ci ne sera envisageable qu'à partir du moment où l'expansion démographique et la création de nouveaux lotissements qui l'accompagne seront stabilisées.

La fin des travaux à l'intérieur de la Bastide dès 2003 nous permettra de fournir un effort supplémentaire sur la voirie communale aussi bien dans le domaine curatif que préventif.

D'ici là n'hésitez pas à signaler toutes dégradations pour que nos services puissent intervenir le plus rapidement possible.

## CRÈCHE

C'est un gros investissement dont le coût global est estimé à 790 000 € qui appelle la création d'une dizaine d'EMPLOIS avec la mise en place parallèle d'un RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES.

Cette réalisation a été conçue pour être évolutive, extensible.

## BASTIDES

La deuxième tranche de travaux a débuté en janvier, elle concerne les habitants des rues : de la Fontelle, Cabié, Dièche, Barthelemy, Moulens, du Cantou, Reynie, Izarie, Laurens, Parmentier, Pédauque, Brèche, Meuniers, de la Fusterie.

Coût d'objectif 538 000 € (hors dissimulation réseaux).

La troisième et dernière tranche débutera fin 2002 - début 2003, coût estimé 534 000 € (hors dissimulation réseaux).

### Réseau Pluvial des Terres Noires

L'opération qui s'est déroulée au début de l'année consistait dans le renforcement de l'écoulement du ruisseau de La Gazanne par la mise en place de buses de 2 mètres pour éviter tout risque d'inondation lié à l'urbanisation grandissante. (coût des travaux 320 000 €)

### Sécurité

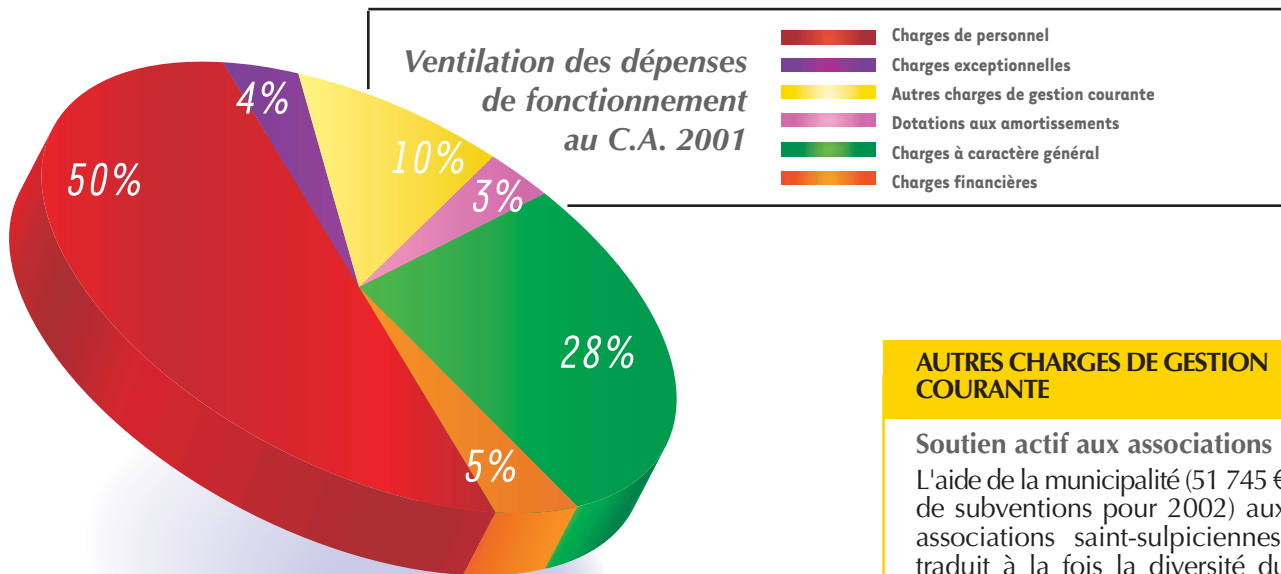
La réalisation du giratoire au carrefour d'en Garric débutera en octobre 2002. Il permettra de faciliter la circulation et d'améliorer la sécurité des usagers (coût des travaux 214 000 €).

Cette opération sera complétée par un aménagement paysager, et la création d'un square à l'entrée du chemin d'en Garric (coût des travaux 50 000 € environ avec l'acquisition des deux premières maisons avec le terrain).

### Propreté

Des distributeurs de sacs plastiques vont être implantés en centre-ville pour éviter que votre animal de compagnie ne souille la voie publique. Nous invitons les propriétaires à en faire bon usage pour éviter le recours à d'éventuelles sanctions.

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



### CHARGES DE PERSONNEL

Notre organisation devient une véritable et grande entreprise, UNE ENTREPRISE MUNICIPALE qui doit absorber, avec tout le reste, une montée en puissance des charges de notre MASSE SALARIALE sur les quelques années à venir.

Les charges de personnel constituent donc le premier poste de dépenses de fonctionnement.

Plusieurs facteurs expliquent cette tendance :

- la mise en place des 35 H,
- la titularisation des emplois aidés ou précaires,
- le " Glissement Vieillesse Technicité ", résultat de la progression mécanique des salariés dans leur grille salariale,
- l'augmentation de nos effectifs puisqu'après chaque investissement ou équipement nouveau, il y a création d'emplois nouveaux par exemple, pour la CRÈCHE et HALTE-GARDERIE qui se construit actuellement, il faudra 8 à 10 personnels de plus à partir de septembre.

### CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

#### Un exemple : Audit KPMG

La commune de Saint-Sulpice fait face à une régulière et importante croissance démographique et se trouve parallèlement confrontée à un renouvellement, voire un rajeunissement de ses effectifs.

Dans un tel contexte socio-économique, où vigilance et rigueur s'imposent pour protéger notre équilibre budgétaire, la commune a engagé une démarche auprès d'un organisme extérieur indépendant afin de :

- faire le point sur l'ensemble de nos structures (administratif, technique, animation...)
- se préparer au mieux à l'évolution de la demande des usagers par un dimensionnement adéquat de nos services en effectifs et compétences,
- planifier les équipements nouveaux en tenant compte de l'évolution des capacités financières de la commune.

Ce document de référence et d'aide à la décision sera remis à la Municipalité courant octobre 2002.

Une ÉTUDE FINANCIÈRE PROSPECTIVE est également en cours avec les services du TRÉSOR PUBLIC et la Société DEXIA, afin de mesurer nos orientations locales, préparer notre avenir et anticiper notre futur.

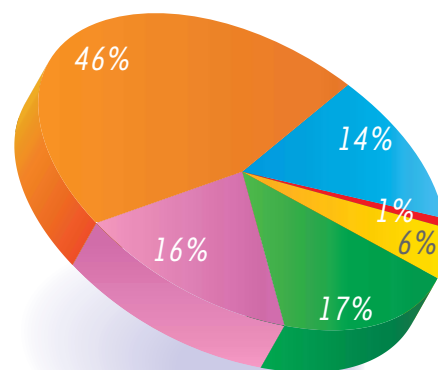
### AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

#### Soutien actif aux associations

L'aide de la municipalité (51 745 € de subventions pour 2002) aux associations saint-sulpiciennes, traduit à la fois la diversité du tissu associatif et la volonté municipale de soutenir et de participer à ce dynamisme.

Elle accompagne leurs actions dans le domaine éducatif, sportif, culturel, social ou économique et contribue au mieux vivre des habitants.

Cette aide au fonctionnement est toujours prioritairement complétée par un soutien logistique important : mise à disposition d'installations et de salles, paiement des factures d'eau, d'électricité, mise à disposition du personnel communal... et un effort d'investissement soutenu pour améliorer, mettre aux normes, et rénover toutes les installations.





- **Félicitations à M. Bernard Mahoux**, Prix du Roman 2001 de l'Académie des Arts, Lettres et Sciences du Languedoc pour son livre " La Faussaire de Saint-Sulpice ".

- **Ouverture de la piscine municipale** (bassin d'été) du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> septembre 2002 inclus.  
Renseignements 05 63 41 81 18

## Nouveau

- **L'Agenda des animations** est à votre disposition à la Mairie, l'Office de Tourisme, la Médiathèque.

- **Maintenir notre ville propre**  
Rappel des jours de collecte ●



COLLECTE DE LA POUBELLE HABITUELLE

lundi mardi mercredi jeudi vendredi samedi



COLLECTE DE LA CAISSETTE BLEUE  
selon les quartiers, renseignements au 05 63 40 22 00

lundi mardi mercredi jeudi vendredi samedi

- **La Médiathèque "la Bastide"** vous propose :
  - 13 juin à 20 h 30  
Soirée Contes Orientaux.
  - 15 juin à partir de 10 h  
Matinée Aquariophilie.



Saint Sulpice la Pointe

## Le Rugby à Saint-Sulpice



Il est représenté dans notre ville par l'ASSSR Association Sportive Saint-Sulpicienne Rugby.

Les activités sportives se déroulent à Molétrincade. La Municipalité met à disposition le terrain d'honneur avec tribunes et vestiaires neufs, le terrain d'entraînement, le Club House pour la réception des clubs visiteurs et la détente des petits et des grands.

Une équipe municipale assure l'entretien : arrosage, traçage, nettoyage sous la houlette de Joël Braconnier et de son équipe technique.

Une subvention de 2130 Euros est versée annuellement au Club.

L'ASSSR est actuellement présidée par M. POLATO secondé par M. PAPAIX. Le secrétariat est assuré par M. LAT-CHER. Mme POLATO gère la trésorerie et toute l'intendance. Une petite quinzaine de membres actifs seconde l'équipe dirigeante.

Pour cette saison de reprise chez les seniors, l'effectif est de 43 joueurs licenciés, qui évoluent en équipe 1 ou en réserve.

Les entraînements sont dirigés par P. MARVIELLE. Le capitanat des seniors est assuré par C. RABARY ou MARONESE voire PAPAIX en réserve. Ce dernier est habilité à arbitrer en cas de défection de l'arbitre officiel.

L'école de rugby, pépinière de tous les clubs, comprend 41 éléments de 6 à 14 ans. Ces jeunes participent aux divers championnats poussins, benjamins et minimes.

L'objectif de l'ASSSR est de se maintenir dans sa position à savoir 8<sup>ème</sup> sur 12 dans le championnat 4<sup>ème</sup> série.

La venue de quelques joueurs du club de Montastruc a été saluée à l'ASSSR.

Les finances du Club sont saines. Comme toutes les associations les recettes sont assurées par le loto, le tournoi des jeunes, les entrées aux matchs, la plaquette publicitaire sponsorisée par les artisans et commerçants locaux.

La plus grande source de dépenses concerne les frais de transports : 3 000 € pour les seniors, 2 300 € pour les jeunes. Les repas avant matchs et les goûters d'après entraînement par l'Ecole de Rugby, représentent 750 € chaque mois.

L'ASSSR donne l'image d'un club familial. L'équipe dirigeante s'efforce de créer et de maintenir cet état d'esprit typique de ce sport bien vivant dans notre ville. Nous lui souhaitons une bonne carrière sportive.



## Lettre communale de la ville de Saint Sulpice la Pointe

Directeur de la publication : M. Bernard Soulet

Rédaction : Le groupe de communication : Lydie Isard, Geneviève Parayre, Monique Gisquet, Edmond Ferrer, Guy Pailhories, Guy Pradeau, Lucien Treilhes.

Pré-press et impression SIA Lavaur . . . . . de la Pointe au Castela • Numéro 39